



## **42<sup>ème</sup> session du Conseil des Droits de l'Homme**

### **Point 2 – Dialogue renforcé sur le Nicaragua**

Intervention de S.E.M. Pierre-Louis Lorenz, Représentant permanent du Luxembourg

10 septembre 2019

Monsieur le Président,

Ma délégation s'associe pleinement à la déclaration de l'Union européenne.

Le Luxembourg remercie la Haut-Commissaire pour sa mise à jour relative à la situation au Nicaragua, et se félicite de la tenue de ce dialogue renforcé. Ma délégation partage les préoccupations exprimées par la Haut-Commissaire dans son rapport.

Outre l'importance de garantir la liberté de la presse, nous exhortons les autorités du Nicaragua à tout faire pour assurer aux opposants politiques l'exercice de leurs droits civils et politiques, notamment la liberté d'expression et de réunion. Nous saluons la libération d'un certain nombre d'opposants politiques, mais restons inquiets par les représailles répétées contre les représentants de la société civile. Nous déplorons le rétrécissement important de l'espace civique et demandons à ce que la Police Nationale s'abstienne de commettre des actes constitutifs de torture ou de mauvais traitements, autant à l'égard des détenus que des manifestants.

Ma délégation demande au Nicaragua d'honorer sans attendre son engagement de libérer tous les prisonniers politiques détenus arbitrairement ou illégalement, et ce dans un contexte d'absence de tout contrôle juridictionnel.

Nous réclamons la protection des défenseurs des droits de l'homme et des organisations de la société civile, y compris les organisations de défense des droits des femmes.

Nous encourageons les autorités nicaraguayennes à autoriser les organismes internationaux, le Haut-Commissariat aux droits de l'homme, ainsi que la Commission interaméricaine des droits de l'homme, à

accéder au pays, et à veiller à ce qu'ils reçoivent l'assistance dont ils ont besoin pour s'acquitter de leurs fonctions.

Nous appelons les autorités de Nicaragua à mettre en oeuvre une réforme électorale et institutionnelle, en y incluant l'ensemble de la société nicaraguyenne, y compris l'opposition, réforme qui doit avoir pour objectif l'organisation d'élections libres, équitables et transparentes.

Je vous remercie de votre attention.